



# ERASMUS+

## Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)  
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1  
4 mars 2020



**ERASMUS+**  
**PROPOSITION (PART B)**

**Erasmus: Action clé 1: Charter  
Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

## AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

**⚠ Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.**

**⚠ Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

**HISTORIQUE DES CHANGEMENTS**

VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

## PAGE DE COUVERTURE

*La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.*

*Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.*

## TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B) .....	2
PAGE de couverture .....	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS .....	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus .....	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus .....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie .....	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux .....	13
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux .....	13
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité .....	15
2.3. A des fins de visibilité .....	15

## **ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS**

### **Déclaration**

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

## **LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ**

### **Avant la mobilité**

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

## À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnaiss que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Signature du représentant légal de l'institution  


**LYCÉE HONORÉ D'URFÉ**  
1, Impasse Le Chatelier  
BP 90259  
42014 ST-ETIENNE Cedex 2  
Tél. 04 77 57 38 58  
Fax 04 77 59 00 78

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Depuis plus de 15 ans, le lycée Honoré d'Urfé est tourné vers l'international grâce à ses formations de l'enseignement supérieur. Les actions évoluent au fil des ans, notamment depuis l'obtention de la charte ERASMUS+ en 2014 : la volonté affichée du lycée est de permettre au plus grand nombre d'étudiants de bénéficier d'une expérience à l'étranger, quelle que soit l'origine socioprofessionnelle. Cette volonté s'étend également aux personnels enseignants qui manifestent régulièrement l'envie de bénéficier de mobilités. Grâce à ces mobilités, des liens avec des partenaires étrangers ont pu être créés et il est primordial de les entretenir pour pérenniser les actions au profit de tous.

Pour la prochaine période nous envisageons plus de mobilités des personnels, enseignants d'une part, mais surtout

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_en](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_en)

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

personnels non enseignants : CPE et personnels administratifs, et des mobilités d'étudiants. Des mobilités entrantes de personnels (soit des entreprises, soit des enseignants) sont aussi envisagées afin de renforcer les liens. Le nombre de formations de l'enseignement supérieur impliquées dans l'ouverture à l'international et ainsi dans le programme ERASMUS+ (d'une formation en 2014, nous passons à 3 aujourd'hui) montre à quel point l'ouverture culturelle, linguistique et citoyenne à toute sa place au lycée dans un monde où la construction européenne est à poursuivre. Ces différentes actions s'intégreront dans la nouvelle version du projet d'établissement. (Voir la projection des mobilités et formations concernées en pièce jointe)

Les objectifs concernant les mobilités des personnels seront de :

- valoriser leur parcours professionnel,
- enrichir les apports pédagogiques
- impulser auprès des étudiants l'envie de rejoindre le programme ERASMUS+ en étant volontaires pour bénéficier d'une mobilité : les témoignages et les actions de disséminations seront particulièrement développés afin que les retours d'expérience soient mis en valeur et suscitent des volontés.

Les objectifs concernant les mobilités des étudiants seront de :

- valoriser leur CV et trouver un emploi plus facilement,
- apporter une ouverture et une richesse culturelle et linguistique

Engagé dans le consortium académique AVENIR2+ de l'académie de Lyon depuis 2014, le lycée bénéficie d'une possibilité accrue de mobilités pour les étudiants et les personnels. Cet engagement dans le consortium est un atout essentiel pour la mise en œuvre du programme ERASMUS : la mutualisation des mobilités, des documents, l'échange entre établissements sont une force qui permet à chacun (étudiants comme personnels) de profiter au mieux du programme de mobilités. Grâce à l'implication dans le consortium académique, l'organisation financière des mobilités est gérée par GIPAL (groupement d'intérêt public de l'académie de Lyon).

En octobre 2019, le lycée Honoré d'Urfé a obtenu le label EUROSCL. Ce label montre que l'établissement est tourné vers les actions liées à l'international sur l'ensemble de ses formations : 2 filières bi-nationales sont ouvertes aux élèves de pré-bac (ABIBAC et ESABAC, ouverte depuis septembre 2020), 1 option allemand européen, 1 appariement avec un lycée en Sicile, des échanges réguliers avec l'Allemagne (programme Brigitte Sauzay), 1 programme d'échange avec l'Italie (programme Transalp) et 1 partenariat stratégique avec un lycée norvégien et un lycée portugais et les mobilités d'étudiants et de personnels dans le cadre du programme ERASMUS+.

Enfin, le lycée développe actuellement l'utilisation de la plateforme E-twinning

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre projet d'actions pour l'ouverture à l'international dans le programme ERASMUS+ se décline sur les mobilités de stages (pour les étudiants) et les mobilités de formation (pour les personnels) dans le cadre du programme KA1 et sur un partenariat de coopération dans le cadre du programme KA2. Ces actions sont coordonnées par un comité de pilotage et font partie du projet d'établissement.

Le programme KA1, auquel nous participons par l'intermédiaire du consortium académique AVENIR2+ nous permet de développer nos partenariats avec des entreprises et des enseignants à l'étranger.

Le comité de pilotage « ERASMUS » est très actif dans l'établissement : piloté par une des 2 proviseures adjointes et composé d'enseignants du supérieur, il se réunit 2 à 3 fois par an et s'est élargi au cours des 2 dernières années grâce à l'adhésion de nouveaux enseignants pour la mobilité internationale. 2 nouvelles formations ont rejoint le COPIL : une formation scientifique IMRT (Imagerie Thérapeutique) et une formation tertiaire DCG (Diplôme de Comptabilité Générale). Un projet de mobilité entre enseignants pour la formation DCG est en cours de réflexion. Cela nous amènera à augmenter le nombre de mobilités sortantes pour les étudiants et les personnels, ainsi qu'à développer les mobilités entrantes. Pour les IMRT, des mobilités sortantes sont envisagées, des contacts sont pris avec des formations similaires en Espagne. Les mobilités des étudiants du BTS SAM seront renforcées avec l'encouragement régulier des enseignants envers les classes de 4 – 5 mobilités annuelles, nous passerons à une dizaine environ. Les professeurs de langue travaillent au développement de nouvelles technologies

Le programme KA2 a été déposé pour une nouvelle candidature avec nos partenaires portugais et norvégiens. Le 2<sup>nd</sup> projet s'inscrit dans la continuité du 1<sup>er</sup>. Les élèves de la section sportive course d'orientation se tourneront vers un projet en lien avec la nature et l'environnement.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

#### Langue originale [EN]

L'impact représente les effets escomptés à l'issue des actions liées à la mobilité : il concerne les étudiants, les personnels, l'établissement et les partenaires.

##### Impact pour les étudiants et les élèves :

D'une manière générale, les objectifs attendus par les étudiants et les élèves sont à la fois linguistiques et transversaux.

##### A court terme

- linguistiques par les progrès que la pratique de la langue au quotidien génère : fluidité, assurance et aisance à l'oral. L'étudiant devra communiquer en langue étrangère au quotidien afin de mener à bien les différentes missions qui lui sont confiées et profiter au maximum de son immersion dans un autre pays. Indicateur : le test de langue sur la plateforme OLS et l'évaluation faite par les professeurs de langue au retour de la mobilité.
- transversaux par l'amélioration de la confiance en soi et de l'autonomie : apprendre à se débrouiller seul dans un pays étranger, s'intégrer dans une équipe, gérer son quotidien, faire face à une difficulté, ouverture d'esprit ; acquisition d'une nouvelle autonomie : gestion d'un budget, nouvelles méthodes de travail. Indicateurs : le rapport du participant sur Mobility Tool, le taux d'employabilité est aussi impacté à la hausse, la mention sur le CV a une grande importance, l'EUROPASS est un outil incontournable ; les témoignages des étudiants qui sont publiés sur le site du lycée et les questionnaires de l'impact à la mobilité.
- possibilité pour certains étudiants de milieux modestes de s'émanciper, pour la première fois, de leur milieu familial.
- découverte d'un cadre de travail différent : environnement juridique, économique et managérial propre au pays d'accueil.

##### A moyen et long termes

- développement des compétences linguistiques (possibilité de constater les progrès en comparant le niveau de langue avant et après la mobilité)
- au retour de la mobilité, possibilité de comparer les méthodes de travail, les types de management, le contexte économique, le cadre juridique... entre le pays d'accueil et le pays d'origine (exploitation dans les différentes disciplines étudiées).
- parallèlement au développement des compétences professionnelles grâce aux missions effectuées lors de la mobilité, développement des soft skills, grâce à l'immersion dans un pays étranger, telles que la curiosité, la créativité, la confiance, l'empathie, l'audace... (possibilité de vérifier cette montée en compétences lors d'entretiens individuels au retour de la mobilité) ;
- enrichissement du CV des étudiants et des élèves ;
- regain de motivation pour les étudiants ou élèves décrocheurs.
- renforcement de la motivation pour la poursuite d'étude.
- développement de la notion de citoyenneté européenne
- valorisation des étudiants / élèves ayant bénéficié des mobilités et motivation des futurs candidats à la mobilité en instaurant un retour d'expérience (témoignages d'anciens étudiants, rencontres anciens/nouveaux)

##### Impact pour les personnels :

- acquisition de nouvelles compétences linguistiques : développement ou consolidation du vocabulaire. Indicateur : le test sur la plateforme OLS.
- la projection de nouvelles actions et le travail avec de nouveaux partenaires : visite d'entreprises et réutilisations

des méthodes en cours dans le domaine professionnel. Indicateur : le rapport du participant sur Mobility Tool.

**Impact pour l'établissement et les partenaires :**

**A court terme**

- augmentation du nombre de mobilités pour permettre aux étudiants comme aux personnels d'acquérir de nouvelles compétences. Indicateurs : passer de 6 à 10 mobilités annuelles pour les étudiants et de 2 à 4 annuelles pour les personnels

- attirer des étudiants, très intéressés par les langues et le contexte international, dans nos différentes formations

**A moyen et long terme**

- pérennisation des partenaires accueillants les mobilités. Indicateur : questionnaire de l'impact à la mobilité. (voir un questionnaire vierge et une synthèse de 3 mobilités étudiantes et entreprises en pièces jointes)

- renforcer la dimension internationale de l'établissement ;

- renforcer l'attractivité de l'établissement grâce à sa dimension internationale, en se démarquant d'autres établissements.

- proposer plus de mobilités d'année en année (passer de 6 à 10 mobilités annuelles pour les étudiants et de 2 à 4 annuelles pour les personnels)

- diminution du taux de décrochage grâce aux bienfaits de la mobilité sur les étudiants (motivation, confiance, développement des compétences...).

- échanges sur les pratiques d'enseignement et les pratiques professionnelles entre les personnels et les partenaires étrangers (développement de nouvelles compétences).

- meilleur pourcentage de réussite dans les différentes formations.

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Chaque année, un sondage est mené au sein des classes concernées par les mobilités à l'international (BTS SAM pour la charte actuelle et la prochaine, et DCG et IMRT pour les prochaines années) afin d'évaluer le nombre potentiel d'étudiants volontaires. Aucun critère à caractère social ou financier n'est pris en compte pour la sélection des étudiants.

Cette estimation est ensuite remontée auprès du consortium académique afin de garantir à chaque volontaire la possibilité d'obtenir une mobilité. Le lycée accueille un public comprenant environ 50% de boursiers, de ce fait, il est important que par l'intermédiaire de l'établissement ces élèves et étudiants puissent avoir la possibilité de partir en mobilité, opportunité qu'ils n'auraient sans doute pas par ailleurs.

Chaque étudiant volontaire pour la mobilité est accompagné dans ses démarches : des pièces à fournir pour les assurances à la complétude du kit de mobilité. Un temps est accordé à chacun par la proviseure adjointe membre du COPIL pour faire le point sur les plateformes liées au programme : MT et OLS.

De plus, le COPIL ERASMUS a établi des critères de sélection en cas de volontaires supérieurs au nombre de mobilités possibles. Ces critères sont objectifs et se basent sur l'assiduité en classe et l'implication dans la recherche de stage (nombre de contacts engagés, diversité des entreprises par exemple).

Pour les étudiants en situation financière défavorisée, le lycée peut également prendre en charge une partie de frais de déplacement.

Concernant les personnels, chaque mobilité souhaitée est réalisée : le critère est le lien entre la formation et l'intérêt de la mobilité afin que celui-ci puisse apporter un plus dans les enseignements. Pour les personnels non enseignants, le réinvestissement de la mobilité se fait par le biais de la communication (accueil d'étudiants étrangers) ou l'emploi de méthodes de travail.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

A partir de l'année 2021, le COPIL va travailler pour une mise en place progressive de l'utilisation de l'application mobile ERASMUS + sur leur téléphone. Un travail avec les professeurs de langue vivante et d'enseignement professionnel sera fait en classe quelques semaines avant le départ en mobilité. Cela permettre aux étudiants anxieux avant le départ d'être rassurés grâce aux aides et conseils donnés.

Quant à l'Initiative Carte étudiante européenne, nous commencerons à l'utiliser pour la filière IMRT où la mise en place de l'universitarisation facilitera les démarches : les étudiants de cette filière auront accès aux infrastructures de l'université et pourront ainsi utiliser la carte.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvrà des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Depuis 5 ans, le lycée est détenteur du label EDD, établissement en développement durable. Des actions de valorisation des déchets ou d'éco-mobilité ont lieu chaque année : les classes sont sensibilisées au recyclage (actions de recyclage de bouchons, piles, vêtements...) et valorisation des déchets ; les personnels sont encouragés au co-voyage ou déplacement en mode doux.

Quant aux étudiants en mobilité, forts de cette sensibilisation, ils mettent en pratique (autant que faire ce peut) les apprentissages : co-voyage pour ceux partant sur le même lieu de stage ou déplacements en train (pour l'Espagne ou l'Italie).

Concernant les formalités administratives pour les mobilités, et grâce à la mise en place progressive de l'application de l'application mobile du programme ERASMUS+, notre volonté est de tendre vers le 0 papier.

Sur place, les logements sont à proximité du lieu de stage afin d'éviter tout déplacement autre qu'en mode doux.

Quant au projet KA2, la thématique sera la préservation de la nature : des actions seront faites dans ce sens par les élèves orienteurs. Il s'agira de connaître les zones protégées de notre environnement proche, les différentes caractéristiques des zones Natura 2000 et de mesurer les impacts de l'activité course d'orientation sur ces milieux fragiles ainsi que les conduites à tenir pour préserver notre environnement. Un travail similaire sera effectué chez nos partenaires avec des échanges qui devraient permettre une plus grande connaissance des politiques environnementales de nos voisins européens. Les résultats du travail entrepris seront diffusés en partenariat avec le CVL au sein du lycée.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Dans le cadre du projet KA2, l'engagement civique est le point central. Les élèves orienteurs échangeront dans un 1<sup>er</sup> temps avec leurs homologues norvégiens et portugais (les partenaires de ce projet), puis dans un 2<sup>ème</sup> temps un travail sera effectué au sein de la classe sur la préservation de la nature en lien avec les programmes scolaires.

Dès la mise en place du projet, des groupes de parrainage seront créés avec un élève de chaque pays (groupes de 3), afin d'échanger en amont puis de prendre en charge ses homologues lors des mobilités. Les liens établis donneront la possibilité de maintenir des contacts après le projet.

Avant l'accueil de leurs homologues norvégiens et portugais (les partenaires de ce projet), les élèves orienteurs devront s'investir pleinement en réalisant des recherches sur notre environnement avec l'aide de professionnels du Parc du Pilat afin de communiquer les résultats en amont (durant un an). Puis lors de l'accueil en France, ils seront acteurs en prenant en charge des ateliers de travail et s'impliqueront dans les partenariats avec leurs pairs étrangers. L'un des objectifs est bien de rendre acteur les élèves qui devront s'impliquer avant, pendant et après le projet, leur permettant ainsi d'accroître leur confiance en eux, « réinvestissable » par la suite dans d'autres projets.

Pour les étudiants en mobilité sortante, projet KA1, la colocation est majoritairement utilisée pendant les mobilités

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – 11.02.2020

pour permettre le partage, la découverte de différentes cultures, les habitudes de vie, l'alimentation. Certains contacts entre étudiants et tuteurs perdurent au retour des mobilités. Les anciens étudiants sont invités chaque début d'année scolaire pour témoigner de leurs expériences et une place particulière est faite à ceux ayant bénéficié de mobilités ERASMUS : explication sur les plus values de la mobilité, autonomie, compétences professionnelles, découvertes culturelles... Le questionnaire d'impact à la mobilité permet de constater tous les bienfaits des expériences européennes (voir pièces jointes). Un parrainage est mis en place entre les anciens et les nouveaux étudiants, la plateforme LinkedIn permet de faciliter ce lien. Les enseignants des matières professionnelles s'assurent que ce parrainage fonctionne bien par des points réguliers avec les étudiants. Concernant les terrains de stage, nous envisageons de diversifier les possibilités par l'encouragement de stage dans des associations caritatives ou des ONG.

Pour les étudiants et les élèves, l'Europass est créé, véritable CV européen, il leur permet d'avoir un atout indéniable dans la recherche d'un emploi.

Pour les personnels, l'attestation académique de compétence est délivrée à chacune des mobilités. Cette attestation a été établie avec le consortium académique.

A chaque réunion, le COPIL fait le point sur tous les engagements mis en place : rédaction de l'Europass, problèmes financiers, recherches de logements...

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Le BTS, le DCG et le DTS IMRT donnent droit à l'obtention de 120 ECTS pour le BTS et 180 ECTS pour le DCG et le DTS IMRT. Chaque unité de cours validée et chaque semaine de stage effectuée donnent droit à l'acquisition de crédits ECTS. De fait, pour chaque mobilité, l'établissement s'engage à reconnaître la validation des crédits ECTS à l'issue de celle-ci et remettra à chaque participant :

- Un bulletin et un relevé de notes indiquant le nombre de crédits et les résultats obtenus
- Une mention spéciale pour les participants
- Une attestation de stage à l'étranger pour valoriser le dossier professionnel

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Le nombre de personnels volontaires désirant effectuer une mobilité est en hausse : la diffusion de la liste des établissements « chartés » et des kits de mobilités STT/STA ont permis de promouvoir les mobilités et de les ouvrir à tous les personnels, enseignants dans un premier temps, puis CPE (conseiller principal d'éducation) et personnels administratifs (promotion sur les acquis professionnels et personnels avec les cours de langue ; travail en binôme dans les entreprises étrangères pour acquérir des connaissances spécifiques et les réinvestir dans les cours).

En filière DCG, il est envisagé de réaliser des mobilités entrantes pour les matières professionnelles : les enseignants du lycée partiront en mobilités sortantes pour se rendre dans les établissements partenaires. Les professeurs renforceront le réseau de partenaires déjà constitué.

A l'issue de chaque mobilité, une attestation académique de compétence, établie avec le consortium académique est délivrée.

## 2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Le lycée Honoré d'Urfé a créé un site, [www.honoredurfe.eu](http://www.honoredurfe.eu), sur lequel une rubrique ERASMUS contient la charte ainsi que les témoignages des étudiants ayant bénéficié d'une mobilité. Les témoignages sont rédigés en français et dans la langue de travail du pays de la mobilité dans le but de promouvoir les bienfaits d'un stage à l'étranger.

Nous sommes présents sur les salons étudiants et salons de l'enseignement supérieur pour communiquer sur le programme ERASMUS

Dans le cadre KA2, un film monté par les élèves orienteurs sur le travail réalisé sur l'environnement et la pratique de la course d'orientation sera accessible sur le site du lycée. Il sera également diffusé aux différents partenaires locaux.

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année font également la promotion des mobilités auprès de ceux de 1<sup>ère</sup> année, notamment dans les cours d'atelier de professionnalisation.

L'étude de l'impact montre que la mobilité apporte de l'assurance (linguistique et personnelle), de la confiance et des connaissances culturelles et professionnelles très importantes. De fait, la promotion est grandement facilitée.

Chaque année, un petit déjeuner professionnel est organisé au moment des « ERASMUS Days » où les étudiants et professionnels se rencontrent. C'est l'occasion d'organiser des mobilités entrantes pour promouvoir le programme ERASMUS.

Mr Ramanuj, directeur de services à la mairie de Manchester, tuteur de nos étudiants depuis de nombreuses années est venu témoigner en anglais sur la richesse de nos liens lors de la journée de dissémination à Lyon. Il est aussi intervenu dans différentes classes du lycée pour montrer l'importance de la mobilité.

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Le comité de pilotage ERASMUS sera l'organe principal de diffusion des actions liées à la mobilité ERASMUS : un compte rendu sera fait et diffusé à chaque réunion. Le relai sera ensuite assuré par les enseignants auprès des étudiants : non discrimination, accès équitable à tous les participants, sensibilisation des participants aux pratiques respectueuses de l'environnement, engagement à numériser les processus administratifs relatifs à la gestion des mobilités.

Une rubrique ERASMUS est dédiée sur le site de l'établissement afin que tous les usagers et les personnels puissent avoir connaissance de la charte et des actions de mobilité qui ont lieu au lycée.

Le label EUROSCOL, que l'établissement a obtenu en octobre 2019, est aussi un gage des actions menées à l'international par les équipes : de nouveaux enseignants commencent des formations de certification afin d'élargir leurs compétences et ainsi promouvoir l'usage des langues vivantes et des mobilités dans l'établissement. Le logo du label EUROSCOL ainsi que celui d'ERASMUS sont apposés sur tous les courriers de l'établissement (avec la charte graphique) et figurent sur le site du lycée.

Le label de bonne pratique obtenu par le consortium académique AVENIR2+ dont le lycée fait partie renforce le respect des principes énoncés dans la charte et pour lesquels nous nous engageons.

Rétroplanning Projections nombres de mobilités annuelles et formations impliquées			
Années	Formations concernées	Mobilités étudiantes	Mobilités personnels (toutes formations confondues)
N	BTS SAM	4	2
N+1	BTS SAM IMRT	5	2
N+2	BTS SAM IMRT DCG	7	3
N+3	BTS SAM IMRT DCG	7	4
N+4	BTS SAM IMRT DCG	8	4
N+5	BTS SAM IMRT DCG	9	4
N+6	BTS SAM IMRT DCG	10	4

BTS SAM : BTS Support à l'Action Managériale

IMRT : Imagerie Médicale Radiologie Thérapeutique

DCG : Diplôme de Comptabilité Générale

Lycée Honoré d'Urfé



document 2

*Consortiums Académiques Erasmus+  
Mesurer l'impact de la mobilité (indicateurs)  
DAREIC – Rectorat de Lyon*

**POSITIONNEMENT AVANT/APRÈS  
MOBILITÉ APPRENANTS**

**Consortium académique :**

**Date :**

**AVANT**

**1) Est-ce que tu t'imagines vivre ou travailler dans un pays étranger ?**

- Oui       Non

**2) Qu'attends-tu de ce projet? (classez par ordre d'importance)**

- une ouverture d'esprit
- une plus grande confiance en moi
- une plus grande autonomie
- prendre des responsabilités
- vivre en dehors de ma famille et de l'école
- découvrir un pays, une culture
- perfectionner une langue étrangère

**3) Peux-tu donner trois mots qui définissent le pays où tu te rends ?**

**4) Peux-tu donner trois mots qui évoquent pour toi l'Europe ?**

**5) Quelles sont tes inquiétudes avant de partir? Classez de 1 à 9**

- contacter facilement mes amis                             échanger avec les habitants
- la vie quotidienne (horaires, alimentation...)
- être éloigné des amis et des proches                     avoir peu de moments seuls
- Utiliser les transports
- Vivre dans une famille inconnue
- communiquer sur mon lieu de stage
- Etre capable de réaliser les tâches demandées

## APRES

• 1) Quelles difficultés as-tu rencontrées pendant le séjour ? Classez de 1 à 9

- contacter facilement mes amis
- la vie quotidienne (horaires, alimentation...)
- être éloigné des amis et des proches
- Utiliser les transports
- Vivre dans une famille inconnue
- communiquer sur mon lieu de stage
- Etre capable de réaliser les tâches demandées
- Avoir peu de moments seul (e)
- Echanger avec les habitants

2/ Que t'as apporté ce projet? (Classez)

- une ouverture d'esprit
- une plus grande confiance en moi
- prendre des responsabilités
- vivre en dehors de ma famille et de l'école
- découvrir un pays, une culture
- perfectionner une langue étrangère

3) Peux-tu donner trois mots qui définissent le pays où tu te rends ?

---

4/ Peux-tu donner trois mots qui évoquent pour toi l'Europe ?

5/ Est-ce que ton stage à l'étranger t'encourage à poursuivre tes études ?

OUI

NON

6/ Accepterais-tu de repartir?

OUI

NON



document 2

*Consortiums Académiques Erasmus+  
Mesurer l'impact de la mobilité (indicateurs)  
DAREIC – Rectorat de Lyon*

**POSITIONNEMENT AVANT/APRÈS  
MOBILITÉ APPRENANTS**

Consortium académique : AVENIR 2+ - année 2 – lycée Honoré d'Urfé  
Date : mai 2019 – juillet 2019

**AVANT**

**1) Est-ce que tu t'imagines vivre ou travailler dans un pays étranger ?**

- 3 Oui       Non

**2) Qu'attends-tu de ce projet? (classez par ordre d'importance)**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> une ouverture d'esprit                      | 6 |
| <input type="checkbox"/> une plus grande confiance en moi            | 5 |
| <input type="checkbox"/> une plus grande autonomie                   | 3 |
| <input type="checkbox"/> prendre des responsabilités                 | 4 |
| <input type="checkbox"/> vivre en dehors de ma famille et de l'école | 7 |
| <input type="checkbox"/> découvrir un pays, une culture              | 2 |
| <input type="checkbox"/> perfectionner une langue étrangère          | 1 |

**3) Peux-tu donner trois mots qui définissent le pays où tu te rends ? développement, convivialité, générosité, ouverture, culture, accueillant**

**4) Peux-tu donner trois mots qui évoquent pour toi l'Europe ? accessible, Brexit, proximité, libre, échange, voyage, liberté, continent historique**

**5) Quelles sont tes inquiétudes avant de partir? Classez de 1 à 9**

- |   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| • <input type="checkbox"/> contacter facilement mes amis                  | 8 | <input type="checkbox"/> échanger avec les habitants | 3 |
| • <input type="checkbox"/> la vie quotidienne (horaires, alimentation...) | 7 | <input type="checkbox"/> avoir peu de moments seuls  | 9 |
| • <input type="checkbox"/> être éloigné des amis et des proches           | 5 | <input type="checkbox"/> Utiliser les transports     | 4 |
| • <input type="checkbox"/> Vivre dans une famille inconnue                | 6 |  |   |

- communiquer sur mon lieu de stage 2
- Etre capable de réaliser les tâches demandées 1

## APRES

**• 1) Quelles difficultés as-tu rencontrées pendant le séjour ? Classez de 1 à 9**

<input type="checkbox"/> contacter facilement mes amis	6
<input type="checkbox"/> la vie quotidienne (horaires, alimentation...)	1
<input type="checkbox"/> être éloigné des amis et des proches	5
<input type="checkbox"/> Utiliser les transports	3
<input type="checkbox"/> Vivre dans une famille inconnue	7
<input type="checkbox"/> communiquer sur mon lieu de stage	2
<input type="checkbox"/> Etre capable de réaliser les tâches demandées	4
<input type="checkbox"/> Avoir peu de moments seul (e)	9
<input type="checkbox"/> Echanger avec les habitants	8

**2/ Que t'as apporté ce projet? (Classez)**

- une ouverture d'esprit 5
- une plus grande confiance en moi 6
- prendre des responsabilités 1
- vivre en dehors de ma famille et de l'école 3
- découvrir un pays, une culture 4
- perfectionner une langue étrangère 2

**3) Peux-tu donner trois mots qui définissent le pays où tu te rends ? développement, générosité, convivialité, ouverture, culture, accueil**

---

**4/ Peux-tu donner trois mots qui évoquent pour toi l'Europe ? accessible, proximité, libre, Brexit, échange, voyage**

**5/ Est-ce que ton stage à l'étranger t'encourage à poursuivre tes études ?**

OUI                  3                  NON                  0

**6/ Accepterais-tu de repartir?**

OUI                  3                  NON                  0

# QUESTIONNAIRE IMPACT ENTREPRISE ERASMUS+



Erasmus+

1. Pour quelles raisons acceptez-vous des stagiaires étrangers ?

Ouverture       Découverte       Transmission

2. Travaillez-vous régulièrement avec des stagiaires français ?

OUI       NON

3. Si Oui, combien de temps restent-ils en moyenne ?

10 jours       30 jours       + de 60 jours

4. Pensez-vous que ces élèves sont motivés pour le métier ?

OUI       NON

5. Communiquent-ils avec les équipes ?

Très souvent       Souvent       Très peu       Jamais

6. Les freins à la communication sont liés à :

- La timidité
- La réserve
- La compréhension de la langue
- La difficulté d'expression

7. Le travail des stagiaires est-il :

Très satisfaisant       Satisfaisant       Insuffisant       Décevant

8. Acceptent-ils les contraintes de la vie au sein de l'entreprise :

HORAIRES :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
TENUE VESTIMENTAIRE :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
REGLES DE SECURITE :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

9. Cette présence permet à l'entreprise :

- Une ouverture d'esprit
- Une nouvelle dynamique au sein de l'équipe
- Une créativité liée à la culture du pays
- De nouvelles pratiques professionnelles

10. Pourriez-vous proposer un éventuel contrat d'embauche à un stagiaire ?

OUI       NON

# QUESTIONNAIRE IMPACT ENTREPRISE ERASMUS+



Erasmus+

1. Pour quelles raisons acceptez-vous des stagiaires étrangers ?

2 Ouverture       Découverte      2 Transmission

2. Travaillez-vous régulièrement avec des stagiaires français ?

2 OUI      1 NON

3. Si Oui, combien de temps restent-ils en moyenne ?

10 jours      3 30 jours       + de 60 jours

4. Pensez-vous que ces élèves sont motivés pour le métier ?

3 OUI       NON

5. Communiquent-ils avec les équipes ?

3 Très souvent     Souvent       Très peu       Jamais

6. Les freins à la communication sont liés à :

- La timidité
- La réserve
- La compréhension de la langue      2
- La difficulté d'expression

7. Le travail des stagiaires est-il :

3 Très satisfaisant       Satisfaisant       Insuffisant       Décevant

8. Acceptent-ils les contraintes de la vie au sein de l'entreprise :

HORAIRES :	3 OUI	<input type="checkbox"/> NON
TENUE VESTIMENTAIRE :	3 OUI	<input type="checkbox"/> NON
REGLES DE SECURITE :	3 OUI	<input type="checkbox"/> NON

9. Cette présence permet à l'entreprise :

- Une ouverture d'esprit      3
- Une nouvelle dynamique au sein de l'équipe      3
- Une créativité liée à la culture du pays      1
- De nouvelles pratiques professionnelles      1

10. Pourriez-vous proposer un éventuel contrat d'embauche à un stagiaire ?

2 OUI      1 NON